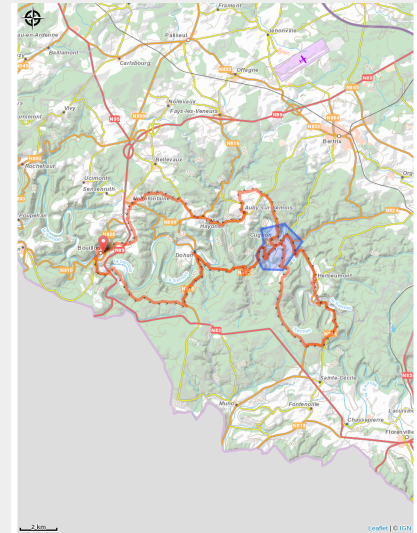


Circuit Histoire 2 - Châteaux (Bouillon et Herbeumont)



(MTPBA)



Infos pratiques

Pratique : VTC

Longueur : 58.7 km

Dénivelé positif : 1332 m

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : 6830 - Bouillon

Arrivée : 6830 - Bouillon

Balisage : Aucune signalétique

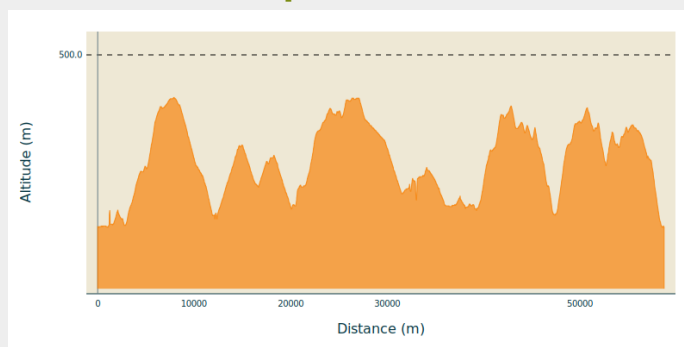
Communes : 1. Bouillon

2. Bertrix

3. Florenville

4. Herbeumont

Profil altimétrique



Altitude min 216 m Altitude max 430 m

Circuit Histoire 2 - Châteaux (Bouillon et Herbeumont)

Suite des points noeud: 58-57-55-54-60-47-42-41-43-70-72-73-42-47-61-96-59-52-58

Cet itinéraire reliant **Bouillon à Herbeumont** combine trois parcours existants : Histoire 2 (version courte), Histoire 4 (la Révolution française) et Nature & Paysage 4.

Pour parcourir l'ensemble des **59 km**, mieux vaut prévoir un bon petit-déjeuner et des batteries bien chargées : le dénivelé est important !

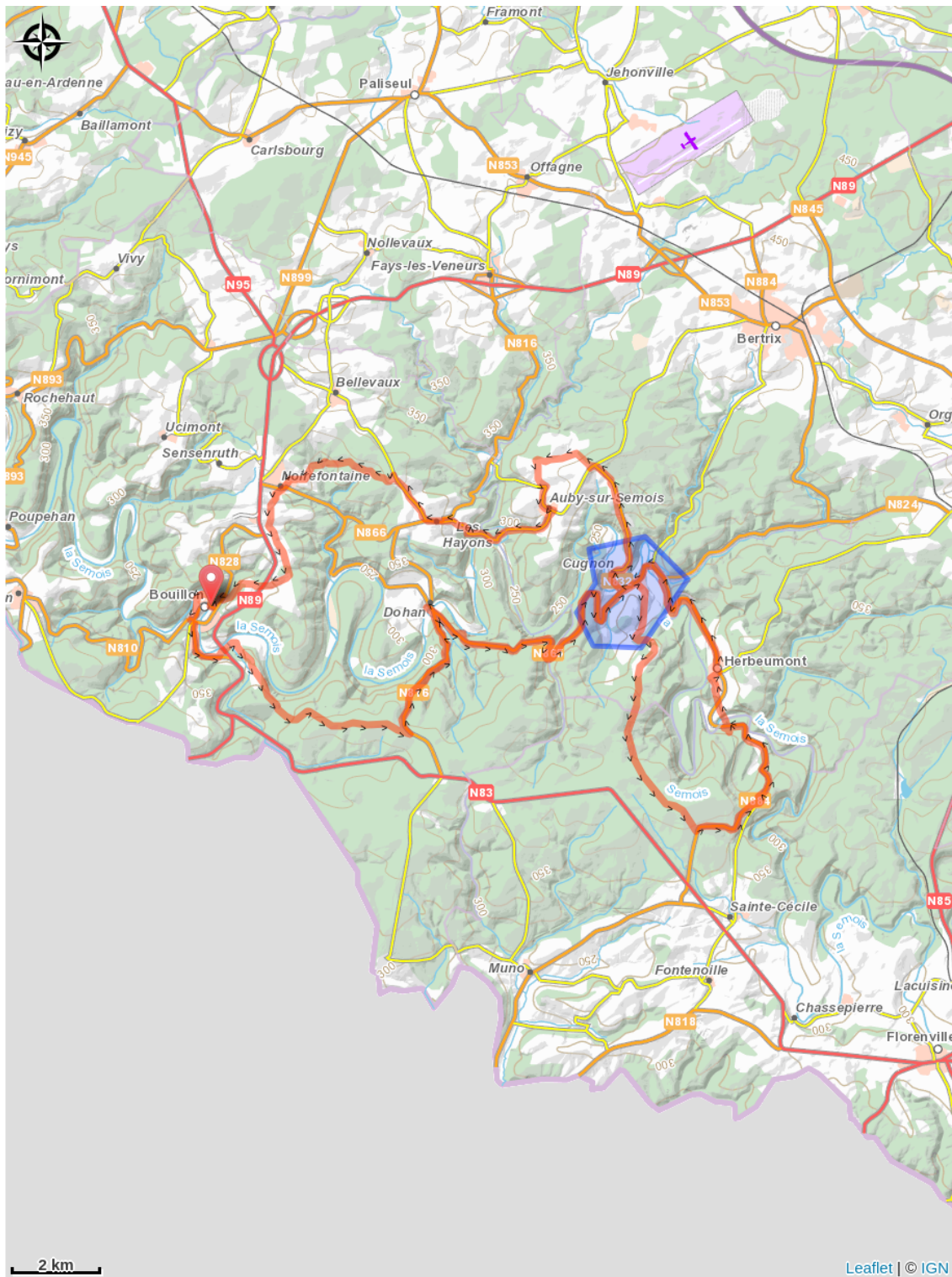
Les points forts du circuit sont bien sûr le **château de Bouillon** et les **ruines du château d'Herbeumont**, mais aussi les **impressionnants points de vue** sculptés dans le paysage par les méandres de la Semois. Le décor varie sans cesse, alternant **pentés boisées, vallées ouvertes** et **villages typiques**.

L'itinéraire alterne **routes tranquilles** et **chemins forestiers ou de campagne non asphaltés**, avec parfois des **tronçons plus fréquentés** où la prudence s'impose.

Des **possibilités de restauration et d'hébergement** se trouvent dans les pôles touristiques de **Bouillon** et **Herbeumont**, et plusieurs **aires de pique-nique** agréables jalonnent le parcours.

La fiche vélo gratuite, reprenant le tracé complet et des informations complémentaires, est disponible dans les offices de tourisme — n'hésitez pas à la demander avant votre départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone_regl1

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août

Contact :

Contact zone règlementaire 1

Description zone règlementaire 1